

[INTERNET] enquete publique parc eolien Mailhac sur Benaize

026 - CHARBONNIER - 13022019 - 19H59

Sujet: [INTERNET] enquete publique parc eolien Mailhac sur Benaize

De : patrick charbonnier <patrick.charbonnier14@sfr.fr>

Date : Wed, 13 Feb 2019 19:59:04 +0100 (CET)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour

Veillez trouver ci-joint notre courrier pour l'enquête publique du parc éolien de Mailhac sur Benaize

Bonne réception

Cordialement

Mairie de mailhac.doc

Content-Type: application/msword

Content-Encoding: base64

Charbonnier Patrick et Noëlle
23300 La Souterraine

Mairie de Mailhac sur Benaize
14 rue de la Terre aux feuilles

A l'attention du Président de la commission
d'enquête sur le projet éolien « Bois de
Bouery »

SUJET : enquête publique parc éolien Mailhac sur Benaize

Bonjour,

Nous habitons à La Souterraine à côté des éoliennes (environ 700 mètres), et nous souhaitons apporter notre témoignage afin que cesse l'invasion des éoliennes dans notre paysage limousin que nous voulons préserver :

- la première éolienne se situe à 500 mètres et jusqu'à 750 mètres de nos habitations (beaucoup trop près)
- OUI les éoliennes font du bruit, c'est comme un bruit lancinant et un ronflement, ce qui est tout à fait désagréable surtout l'été car on ne peut plus dormir les fenêtres ouvertes et perturbe notre sommeil
- Oui les éoliennes dérangent notre environnement paysager : lorsque vous voyez passer des pales devant vos fenêtres ou que celle-ci sont visibles de votre chambre (velux), cela est très perturbant
- OUI nous avons été obligés de modifier notre façon de vivre
- OUI on nous a fait de nouvelles mesures de bruit, il y a eu un léger bridage. Les mesures de bruit ont été faites par le promoteur, mais aucune information publique n'est rendue.
- NON on ne nous écoute pas. Une fois qu'elles sont installées, personne ne se soucie de nos problèmes, ou si peu. Nous ne sommes pas considérés. Et c'est la porte ouverte, ensuite à des extensions.

Aussi, arrêtez d'implanter des éoliennes sans vous soucier des habitants et de leur cadre de vie.

L'éolien est inutile et nuisible :

- **inutile** car la France produit déjà un excédent d'électricité. En 2015, la France a exporté 11 % d'électricité, le plus souvent pendant les pointes de production éoliennes qui ne correspondent pas à la demande.
- **inutile** dans la lutte contre le réchauffement climatique. En France, la production thermique fossile est déjà un des plus basses d'Europe, et donc les émissions de Co2 les plus faibles. En réalité, l'objectif des partisans des éoliennes n'est pas de remplacer l'électricité d'origine fossile qui émet des gaz à effet de serre, mais la production nucléaire qui n'en émet pas. Du point de vue de lutte contre le réchauffement climatique, cet objectif est dépourvu d'intérêt.
- **inutile** pour améliorer l'emploi en France. Les éoliennes sont fabriquées en Allemagne, au Danemark et en Espagne... Les équipes de montage viennent surtout de pays de l'Est. La part du travail français est faible.
- **nuisible** au marché de l'électricité en faisant chuter artificiellement les prix de gros. La production subventionnée des éoliennes en Europe a provoqué un effondrement des cours de l'électricité et donc des recettes pour financer les futurs investissements. Cette baisse des prix ne profite pas aux consommateurs qui paie les subventions dans sa facture d'électricité (CSPE) en continuelle augmentation.
- **nuisible** par son intermittence qui nécessite un couplage avec du gaz ou du fioul. Les éoliennes tournent en moyenne sur l'année qu'à 24 % de leur puissance installée, car peu de vent surtout dans nos régions, d'où la nécessité de créer ou maintenir en parallèle des installations fossiles de secours. L'éolien couplé avec le gaz est une fausse énergie propre.
- **nuisible** par ses inconvénients visuels, sonores et financiers pour les habitants proches. Elles font jusqu'à 180/200 mètres haut. Il en résulte une altération du cadre de vie et une dépréciation des biens immobiliers (perte de la valeur de 10 à 30 %). De plus ces engins risquent de ne jamais être enlevés vu le coût d'enlèvement et la faible caution demandée (1/3 du prix). 1500 tonnes de béton ferrailé, 400 litres d'huile..... resteront !
- **nuisible** pour la santé et le paysage : générateur d'infrasons, faucheuse d'oiseaux et de chiroptères, importantes transformations paysagères et environnementales

De plus, les services fiscaux nous ont accordé un dégrèvement fiscal (habitation + foncier) pour les nuisances engendrées par les éoliennes. Preuves que ces nuisances sont reconnues.

POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS SOMMES DEFAVORABLES A L'INVASION D'EOLIENNES PARTOUT EN France ET EN LIMOUSIN, ET NOTAMMENT SUR LA COMMUNE DE MAILHAC SUR BENAIZE.

SUR LE PRINCIPE DE PRECAUTION EDICTE PAR LE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE, IL CONVIENT DE REFUSER L'IMPLANTATION D'EOLIENNES.

Pour conclure, l'implantation d'un parc éolien dans une forêt dont la biodiversité, partout menacée, a été jusqu'à présent préservée, c'est un non-sens écologique absolu.

Signée : NOELLE CHARBONNIER

signé : PATRICK CHARBONNIER